

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 novembre 2019

Modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme portant sur la modification de l'Orientement d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le secteur de la Huberdière en ce qui concerne les accès du secteur en autorisant la desserte routière par l'Allée du Clos de la Motte (dans les deux sens), l'accès par l'Allée des Tilleuls restant identique à l'OAP approuvée : bilan de la concertation et délibération. Le Conseil Municipal, par vote à bulletins secrets, décide par 2 bulletins blancs, 1 voix « contre » et 12 voix « pour » d'approuver le dossier de modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Le Theil de Bretagne tel qu'il est annexé à la présente délibération, modifiant l'OAP de la Huberdière en ce qui concerne les accès pour desservir le futur lotissement de M. et Mme Aubin en autorisant la desserte routière par l'Allée du Clos de la Motte dans les deux sens (en plus de l'Allée des Tilleuls) et précise que les dessertes pour ce lotissement d'environ 9 lots seront réétudiées quand un projet global d'urbanisation sera réalisé sur l'ensemble du secteur concerné par l'OAP de la Huberdière.

Aménagement du parking au stade : résultat de la consultation et choix de l'entreprise. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de passer le marché Lot 1 (unique) « VRD – Aménagements extérieurs » avec l'entreprise COLAS Centre Ouest, Agence de Rennes, pour un montant de 96 742.75 € ht, Service Public d'Assainissement collectif : présentation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service. Le Conseil adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2018. Syndicat Départemental d'Énergie 35 : présentation du rapport d'activité 2018. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Énergie 35 de 2018.

Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil : demande de départ de la Commune de Piré-Chancé. Le Conseil décide à l'unanimité d'approuver le retrait de la Commune de Piré-Chancé du SIEFT. Urbanisme. Droit de Préemption Urbain : Examen de 2 Déclarations d'Intentions d'Aliéner Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter les biens suivants :

- bien situé 18 rue du Verger, parcelle A n° 1046.
- bien situé 12 Allée du Clos de la Motte, parcelle ZN n° 291.

Mise à disposition de locaux de rangement pour les associations : mise en place d'une convention. Le Conseil à l'unanimité approuve la procédure d'attribution de locaux de rangement ou d'une surface de rangement dans un local partagé, situés rue de Beauvais, et la convention de mise à disposition proposée, autorise Mme le Maire à signer les conventions.

Mairie. Informatique. Intervention de M. Lebeau pour le câblage : travaux supplémentaires. Le Conseil à l'unanimité, accepte les travaux de câblage supplémentaires nécessaires à la mise en place de la nouvelle téléphonie et la création de 2 prises pour la wifi dans la salle de réunion à l'étage de la mairie s'élevant à la somme totale de 731 € ht soit 877.20 € ttc. - Devis Berger-Levrault pour migration des logiciels de facturation des services périscolaires au 1/1/2020 : le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de Berger-Levrault, fournisseur du logiciel de facturation des services périscolaires (garderie et restaurant scolaires) comprenant également les pointages électroniques, s'élevant à la somme totale de 5 478.40 € ht soit 6 322.08 € ttc correspondant à la migration des logiciels actuels « e.enfance » vers « BL enfance », l'acquisition de 2 tablettes et les prestations de paramétrages et de formation.

- Devis Orange pour borne wifi salle de réunion : le Conseil accepte à l'unanimité la proposition d'Orange, pour la fourniture d'une borne wifi, une licence utilisateurs, un serveur « UCOPIA » relié au switch du central téléphonique, comprenant la sécurité des liaisons (traçabilité des connexions internet en respect des obligations du Règlement Général sur la Protection des Données) et prestation d'installation et de paramétrage, déplacement, s'élevant à la somme totale de 1 999.43 € ht soit 2 399.32 € ttc.

Finances : Décision Modificative n° 2. Le Conseil Municipal prend la décision modificative n° 2 concernant, en dépenses et en recettes, la section d'investissement pour 12 400 € et la section de fonctionnement pour 12 400 €.

Demande de subvention de l'Ecole Publique pour transports pour activités sportives. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 775 € à l'Ecole Publique pour les déplacements pour activités sportives pour l'année 2019-2020 vers la salle de sports d'Essé.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 décembre 2019

Travaux d'extension du cimetière : résultat de la consultation et choix des entreprises. Suite à l'analyse des offres reçues, le Conseil Municipal décide de passer les marchés avec les entreprises suivantes pour un montant total ht de 249 506.20 € :

LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE	TOTAL HT
1	VRD	Sas SAUVAGER TP de Châteaubriant	170 893.55 €
4	ELECTRICITE - PLOMBERIE	Sarl MOREL d'Availles sur Seiche	10 353.00 €
5	ESPACES VERTS	Sarl ALTHEA NOVA de Pléchatel	68 259.65 €

- de déclarer sans suite le lot 2 « gros-œuvre, carrelage, faïence » dont la seule offre reçue est irrecevable car d'un montant très supérieur à l'estimatif, et de procéder au réexamen du cahier des charges de ce lot avant de refaire une consultation,

- de déclarer infructueux le lot n° 3 « charpente bois, bardage bois, couverture, serrurerie » pour lequel aucune offre n'a été reçue, et de relancer la consultation.

Enquête publique sur le projet présenté par la société ENER-FEES en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de méthanisation située dans la zone d'activité du Bois de Teillay à Janzé. Avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et des parcelles concernées sur le territoire, à l'unanimité donne un avis favorable au dossier présenté.

Bâtiments communaux : remplacement ouvertures et radiateurs au complexe polyvalent. Demande de subvention au titre de la DETR 2020.

Le Conseil Municipal approuve le projet de remplacement des 20 portes et fenêtres du réfectoire des primaires et de la cuisine au restaurant scolaire pour un coût des travaux (fourniture et pose) estimé à 33 040.46 € ht (soit 39 648.55 € ttc), et le remplacement des radiateurs du réfectoire des maternelles pour un coût des travaux (fourniture et pose) estimé à 5 476 € ht (soit 6 571.20 € ttc), et sollicite une subvention de l'État au taux de 40 % dans le cadre de la DETR 2020.

Urbanisme. Droit de Préemption Urbain : Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant un bien situé 18 rue du Verger. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter ce bien.

Finances. Révision des tarifs au 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil Municipal après vote (1 abstention) par 2 voix « contre » et 10 voix « pour » décide de revaloriser de 2 % (avec arrondi) les tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2020, à savoir :

Location salle communale :	Habitant du Theil	Extérieur
Vin d'honneur par un cafetier du Theil	42 €	65 €
Vin d'honneur par la famille	111 €	137 €
Buffet froid	125 €	150 €
Simple réunion	63 €	90 €

Location salle des associations :

Pour réunion = 33 €

Location salle de motricité : pour des cours d'activité physique (gym, danse, yoga, remise en forme)

1 fois/semaine pour l'année = 106 €

2 fois/semaine pour l'année = 212 €

Cimetière :

Inhumation : 42 €. Exhumation d'un corps : 39 €.

Concession adulte 2 m² :

15 ans : 56 € / 30 ans : 112 € / 50 ans : 187 €

Concession enfant 1 m² :

15 ans : 31 € / 30 ans : 56 € / 50 ans : 95 €

Concession cavurne :

15 ans : 409 € / 30 ans : 433 € / 50 ans : 472 €

Mairie. Informatique : Devis Berger-Levrault pour numérisation des actes d'Etat-civil et import dans le logiciel d'Etat-Civil pour délivrance des actes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Berger-Levrault, fournisseur du logiciel d'Etat-civil, pour la numérisation des actes d'état-civil après 1905 et import dans le logiciel pour délivrance des actes, s'élevant à 2 808.36 € ht soit 3 286.03 € ttc.

Service public d'assainissement collectif : tarif au 1^{er} janvier 2020. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour l'année 2020 les tarifs du service d'assainissement collectif fixés pour 2019, à savoir : prime fixe annuelle : 40 € par abonné ; prix du m³ (part variable) : 1.35 €

Transfert à la Communauté de Communes du Service Public d'Assainissement Collectif : proposition de délibération pour s'opposer au transfert obligatoire de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020 – minorité de blocage. Le Conseil, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) décide de s'opposer au transfert obligatoire, résultant de l'article 64 de la loi NOTRe, de la compétence assainissement collectif à Roche aux Fées Communauté au 1^{er} janvier 2020 ; le transfert obligatoire sera reporté au 1^{er} janvier 2026, au plus tard.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront :
les **15 et 22 mars 2020**.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h à 18h**,
salle communale, place de l'Eglise.

Vous devrez **obligatoirement** présenter **une pièce d'identité** et vous munir de votre carte d'électeur pour pouvoir voter.

**SANS PIÈCE D'IDENTITÉ
VOUS NE POURREZ PAS VOTER**

Carte d'électeurs : Les électeurs devront présenter les cartes distribuées en 2019. Les nouveaux inscrits recevront leur carte d'électeur au plus tard une semaine avant l'élection.

Vote par procuration : les électeurs non disponibles le jour des élections peuvent faire établir une procuration près d'un officier de police judiciaire (gendarmerie, commissariat de police,...). Le formulaire est disponible sur service-public.fr.

Important : le demandeur et le mandataire doivent être inscrits dans la même commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, le **lundi 2 mars 2020 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

AVIS: travaux ligne SNCF

SNCF Réseau réalise des travaux d'égale/débroussaillage, sur la ligne Rennes-Châteaubriant, sur les communes de **Corps-Nuds, Janzé, Brie, Essé, et Le Theil de Bretagne** du **24 février au 6 mars 2020, de 21h30 à 6h00**.

CLASSES 0 LE SAMEDI 21 MARS

Chers ami(e)s, anciens Theillais ou nouveaux habitants, nous vous invitons à notre journée de retrouvailles : 12h00 précises : photo souvenir, au restaurant Le Theillais, suivie du dépôt de la gerbe aux monuments aux morts, et du repas à 13h00 ; 20h00 buffet suivi d'une animation musicale.

Prix journée 34 € adultes, 15 € enfants 5-13 ans, 22 € ados 14-16 ans. Prix soir 10 €

Réservations auprès des organisateurs : Marie-Anne Sorin 06 27 71 99 46, Gisèle Neveu 06 87 22 73 32, Emilie Louvel 06 76 57 02 96 ou au restaurant 02 99 47 74 04

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale du comité des fêtes le **19 mars à 20h30** à la salle des associations. N'hésitez pas à venir lors de cette assemblée pour vous faire connaître si vous souhaitez devenir bénévole ou bien membre du comité des fêtes.

D'avance merci, le comité des fêtes

LOTO AMICALE DE L'ECOLE PUBLIQUE

L'Amicale de l'Ecole Publique organise un SUPER LOTO le **samedi 4 avril à 20h**, à la salle d'Essé, avec ANIMLOTO35 Bernard. Réservation conseillée au 06.87.57.16.84.
« Venez nombreux ! »

ANCV SENIORS EN VACANCES

Comme chaque année, le CCAS du Theil de Bretagne (avec les CCAS partenaires: Amanlis, Essé, Janzé et Brie), vous propose un séjour à **Guidel (Morbihan)** «Les Portes de l'Océan» du **lundi 21 au vendredi 25 septembre 2020**. Coût du séjour : 344,40 €/personne et 209,40 €/personne avec l'aide de l'ANCV (+ coût transport de 30 €/personne).

S'inscrire au secrétariat de la Mairie **avant le 15 avril 2020**.

OBJETS TROUVES

- Un portable trouvé rue du Verger.

AGENDA MARS 2020

Samedi 7 : Assemblée générale à 10h, La Gaule Theillaise
Mardi 17 : Repas du club de la Joie à 12h30, Le Theillais

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Vous souhaitez réduire vos déchets ? Réservez un composteur ! Coût : 150 litres = 15€, 300 L. = 20€, 600 L. = 30€

- 25 avril à Châteaugiron (près du Valoparc) - réservation avant le 27 mars ;

- 16 mai à Janzé (services techniques) - réservation avant le 17 avril.

Réservations : 02 99 74 44 47 - <http://www.smictom-sudest35.fr/formulaires/demande-de-composteur/>

CROC'VACANCES – RECHERCHE POSTES

Pour cet été, recherchons différents profils pour compléter nos équipes sur les accueils de loisirs de Retiers, du Theil de Bretagne et de Marcillé-Robert ainsi que sur les séjours en juillet et/ou août :

- des titulaires du BAFA

- des stagiaires BAFA

- des aide cuisine (avoir 16 ans minimum).

Envoyer CV et lettre de motivation à Mme la Directrice, Espace Vie Sociale, 12 rue Pasteur, 35240 Retiers.

Une session de recrutement sera organisée prochainement.

OPÉRATION BOL DE RIZ – TÉMOIGNAGE

Association d'Aide au Développement du Burkina Faso Retiers

Samedi 21 mars à 19h30 – salle polyvalente Retiers – réservation conseillée.

Contact : Danielle BOUGEARD 02 99 43 50 59, Pierrette DEBROIZE 02 99 43 68 02

PORTES OUVERTES MAISON FAMILIALE LA JAROUSSAYE

samedi 7 mars de 9h à 17h : scolaire, apprentissage, formation continue.

Information sur www.mfr-janze.fr ou 02 99 47 04 52

CHEMINS ET RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

(*) covoiturage 13h45, place Miescisco Retiers – départ randonnée 14h

Samedi 7 : Louvigné de Bais «les diligences» : 12 – 10 & 8 kms.

Départ place mairie (*13h35)

Samedi 14 : Fercé « la Grée » : 13 – 11 & 8 kms. Départ les parkings du centre à Fercé. (*13h40)

Samedi 21 : Pont d'Etelles, La voie verte et partie sud du « rail d'antan » : 12,3 – 10 & 8 kms. Départ parking du Conseil Général au Pont d'Etelles (rte de la Guerche à Vitry) (*13h30)

Samedi 28 : La Chapelle Erbrée « plan d'eau de Haute vilaine » : 14.5 – 10.5 & 7.2 kms. Départ parking mairie et/ou église. (*13h15). *

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

RENOUVELLEMENT DE LUNETTES EN – de 15 jours

Depuis le 6 janvier, des bilans visuels sont assurés, le lundi et le jeudi, maison médicale de garde, 4 rue A. Jouault à Janzé.

Ouvert aux patients entre 6 et 49 ans et sans pathologie oculaire. RV à prendre sur www.ophtalmo-chateaubriant.fr.

Renseignements au 02 40 28 34 34. Coût 28€, tiers payant obligatoire donc aucune avance de frais demandée.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ : TERRE DES POSSIBLES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses : www.cc-rocheauxfees.fr 16 rue Pasteur, Retiers, tél. 02 99 43 64 87.

HORAIRE DE LA MAIRIE : tous les matins 8h30 à 12h30 et lundi après-midi, 13h30 à 18h30.

Fermée samedi matin en Juillet et Août.

Parution le lundi 24 février 2020

Pour Infos Le Theil n° 250 articles à déposer

pour le **15/03/2020** à la mairie

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02 99 47 74 07

mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

